

MONTANTS ATTRIBUÉS

Le tableau ci-dessous indique le montant de la bourse susceptible d'être attribuée.

COEFFICIENT FAMILIAL	INTERNES	DEMI-PENSIONNAIRES
0 à 3125	442,00 €	249,00 €
3126 à 3750	329,00 €	212,00 €
3751 à 6250	249,00 €	136,00 €

Tout dossier dont le coefficient est égal ou supérieur à 6251 n'est pas éligible aux bourses.

MÉTHODE DE CALCUL D'ATTRIBUTION DES BOURSES DÉPARTEMENTALES

Reporter le **revenu fiscal de référence** (ligne 25) indiqué sur votre avis d'imposition 2025

Nombre de parts indiqué sur l'avis

Coefficient Familial

$$= \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{\text{Nombre de parts}}$$

AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU 2025				
M	4			5,00
SITUATION DU Foyer	CAS PARTICULIER	ANNÉE DE NAISSANCE	ENFANTS ARIÉRIES OU HANDICAPÉS	ENFANTS HANDICAPÉS
DETAIL DES REVENUS				
Salaires	Vous	Conjoint		
Autres revenus salariaux	17652	3231		
Total des salaires et assimilés (2)	17652	2367		
Déduction 10% ou frais réels	1765	5598		
Salaires, pensions, rentes nets	15887	5030		20925
REVENU BRUT TOTAL				20925
... REVENU IMPOSABLE ...				20925
IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BAREME (14)				0
REDUCTIONS D'IMPOT (15)	Déclaré	Retenu	Réduction	
F forfait scolaire: Nombre d'enfants	1	1		
Montant de la réduction d'impôt			0	
TOTAL DES REDUCTIONS D'IMPOT (20)				0
Impôt sur le revenu net avant corrections				0
IMPOT TOTAL AVANT IMPUTATIONS				0
PRIME POUR L'EMPLOI (23)	Vous			
Revenus déclarés - activité salariée	17652			
Activité salariée, temps plein	OUI			
Majoration Couple mono-actif			83	
Majorations personnes à charge			36	
Total de la prime pour le foyer				119
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir verso) EST DE				119
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE				
Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
revenu fiscal de référence (25) :				20928
INFORMATIONS INDIQUEES POUR MEMOIRE				
Montant des revenus soumis aux prélèvements libératoires				3

Nombre de parts

Revenu fiscal de référence

EXEMPLE DE CALCUL

Revenu fiscal de référence
20928 €

Nombre de parts
5

Coefficient Familial
 $= \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{\text{Nombre de parts}}$

4185,6

Montant de la bourse
Interne = 249,00 €
Demi-pensionnaire = 136,00 €

Pour tout renseignement s'adresser à :

Cécile BLIN - ☎ 02 48 25 24 43
boursescolleges@departement18.fr
Conseil départemental du Cher - DEJS
1 place Marcel Plaisant - CS N°30322
18023 BOURGES Cedex